

Diaporama de la CME du 12 janvier 2021

La CME a rendu un hommage au **P^r Guy MEYER**, chef du service de pneumologie de l'hôpital européen Georges-Pompidou, décédé le 9 décembre 2020 à l'âge de 62 ans.

I. Informations du président de la CME

- **Vaccination COVID ([diaporama](#))**

Entre le 27 décembre 2020 et le 13 janvier 2021, l'AP-HP a vacciné environ 20 000 personnes, dont près de 11 000 professionnels de l'AP-HP et 7 000 professionnels de santé hors AP-HP répondant aux critères (avoir plus de 50 ans et/ou présenter un facteur de risques), ainsi que 3 000 patients hospitalisés dans ses unités de soins de longue durée (USLD), dans ses services de soins de suite et de réadaptation (SSR) gériatriques ou dialysés chroniques suivis par l'AP-HP.

- **Rapport d'activité 2019 de l'AP-HP**

La CME a approuvé à l'unanimité le [rapport d'activité 2019](#) de l'AP-HP.

- **Grève des praticiens hospitaliers**

En soutien à la [déclaration](#) des représentants des praticiens hospitaliers, la CME a approuvé à l'unanimité la [motion](#) suivante :

« Préoccupée de façon générale par le problème d'attractivité de l'hôpital public, et plus particulièrement pour la fidélisation du personnel médical hospitalier et hospitalo-universitaire, la CME de l'AP-HP attire l'attention du ministre de la santé sur le malaise créé dans le corps des praticiens hospitaliers par les modalités retenues pour la revalorisation de leur grille salariale et soutient leurs revendications. »

- **Projet social**

La [CME du 1^{er} décembre 2020](#) a émis un avis favorable sur le [projet social 2021-2025](#) de l'AP-HP en l'assortissant d'une [motion](#) exprimant son intérêt pour les engagements pris par la direction de renforcer les effectifs des personnels paramédicaux, d'entamer une démarche d'évaluation des charges de travail, de développer la formation et la promotion professionnelle, d'élargir et améliorer les perspectives d'évolution des carrières, et de renforcer la place des équipes et des services dans les choix organisationnels.

Trois groupes de travail dits « tripartites » (organisations syndicales, direction, délégation de la CME [[composition](#)]) vont se réunir pour discuter des modalités de mise en œuvre de ce projet en évoquant successivement trois sujets :

- les modalités de mise en place de la prime d'engagement collectif (réunions les 25 janvier après-midi, 5 février après-midi et 15 février matin) ;
- la méthode d'évaluation des charges de travail (début des réunions en février, calendrier non encore arrêté) ;
- la politique du logement (début des réunions probablement en mars).

Le président et la vice-présidente de la CME suivront l'ensemble des discussions. La CME et son bureau seront informés régulièrement du déroulement des travaux et pourront échanger avec les membres de la délégation présents dans chaque cycle de réunions.

- **CME & grands projets médicaux de l'AP-HP**

La sous-commission *Hôpital, ville, territoire* ([CHVT](#)) instruira les dossiers relatifs aux grands projets médicaux transversaux ayant des impacts au niveau supra-groupes hospitaliers avant leur présentation en CME.

- **AGOSPAP**

M^{me} Sophie GUILLAUME (sage-femme, Necker) et le **D^r Thierry FAILLOT** (neurochirurgien, Beaujon) représenteront la CME à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'association pour la gestion des œuvres sociales des administrations parisiennes ([AGOSPAP](#)).

II. Bilan 2019 des événements indésirables graves (ÉIG) et orientations 2020-2021 (D^r Christine MANGIN, P^r Christian RICHARD) ([diaporama](#))

Les ÉIG sont encore insuffisamment déclarés et de façon hétérogène selon les groupes hospitaliers (GH). Le directeur général et le président de la CME renouvelleront le [courrier du 13 janvier 2014](#) promouvant ces déclarations et engageant l'AP-HP à ne pas sanctionner les professionnels signalant des ÉIG (sauf, bien sûr, manquement délibéré aux règles de sécurité).

La prise en charge médicamenteuse et les dispositifs médicaux doivent être considérés par tous comme des sujets de préoccupation majeurs. Parmi les orientations d'action pour 2021, un **programme de visites de risques** (voir [CME du 11 septembre 2018](#)) **dans les blocs opératoires centrées sur la prise en charge médicamenteuse** est en cours de lancement. La **journée sur la sécurisation du circuit sur les dispositifs médicaux** aura lieu le **2 février 2021** sous forme d'un *webinaire* (renseignements : [M^{me} Véronique BINET-DECAMPS](#), chef du service central de management de la qualité).

III. Expérimentation du service d'accès aux soins (Sas) (D^r Erwan DEBUC) ([diaporama](#))

Le projet « Paris-Petite Couronne » porté par l'AP-HP et ses quatre SAMU en partenariat avec l'Union régionale des professionnels de santé libéraux (URPS) d'Île-de-France, a été sélectionné pour être site pilote dans l'expérimentation nationale du service d'accès aux soins ([Sas](#)). Les 22 sites pilotes retenus au niveau national doivent, dès janvier 2021, mettre en place une plateforme de régulation des appels urgents et non programmés associant hospitaliers et libéraux. Le Sas devra être en capacité d'orienter les patients et de leur proposer une réponse à leur demande de soins. Il s'agit donc d'un projet structurant à différents niveaux : pour nos SAMU, pour la coordination ville-hôpital et, plus globalement, pour l'organisation de l'offre de soins non programmés sur les territoires.

La structuration de la médecine de ville est le challenge principal pour la réussite du projet. Les impacts financiers sur l'activité hospitalière devront être étudiés. Un travail spécifique devra aussi être mené pour les appels concernant la psychiatrie. Un retour d'expérience est prévu au 3^e trimestre 2021 qui permettra de définir les modalités d'une extension des Sas à l'ensemble du territoire national.

IV. Bilan et propositions du conseil scientifique et éthique de l'entrepôt de données de santé (P^r Marie-France MAMZER) ([diaporama](#), [projet](#))

Le comité scientifique et éthique (CSE) de l'entrepôt de données de santé ([EDS](#)) de l'AP-HP a vocation à instruire et à proposer au comité de pilotage stratégique de l'EDS et à la CME des évolutions concernant la gouvernance et l'accessibilité de l'entrepôt. Dans ce cadre, le P^r MAMZER, présidente du CSE, a présenté une [proposition de modification des règles d'accès à l'EDS](#). Ce document sera instruit par la [sous-commission Recherche](#) de la CME puis discuté au bureau de la CME du 26 janvier avant d'être soumis à l'avis de la CME. Tous les membres de la CME qui le souhaitent, ainsi que les présidents des sous-commissions *Recherche* des CMEL peuvent se joindre aux réunions que la sous-commission *Recherche* consacrera à cet examen.

V. Calendrier des grands projets immobiliers de l'AP-HP (M. Didier FRANDJI) ([diaporama](#))

M. FRANDJI, directeur de l'économie, des finances, de l'équipement et du patrimoine (DÉFIP) a fait une présentation globale des grands projets immobiliers. Elle sera suivie au cours des prochaines

CME de focus sur chacun de ces grands projets dans leur volet médical, en commençant par le futur hôpital du campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord.

*

La prochaine réunion de **la CME aura lieu le 9 février 2021**, précédée du **bureau le 26 janvier**.

P^r Rémi SALOMON, le 20 janvier 2021